FEDERATION DES SERVICES PUBLICS
la cgt
NMCA
NICE METROPOLE COTE D'AZUR

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : @cgtnmca

Communiqué du syndicat CGT NMCA : 15 novembre 2019

Depuis plusieurs années, suite au rapport de la Chambre Régional des Comptes, les musiciens de l'orchestre questionnent la Municipalité sur son projet artistique pour l'Opéra et alertent sur l'avenir de leur formation, l'Orchestre Philharmonique de Nice, dont l'effectif se voit d'années en années réduit.

Malgré des promesses régulières de stabilité, aucune réponse précise ne leur a été donnée. La vie professionnelle des musiciens et de l'ensemble du personnel de l'Opéra est faite d'années de "transitions perpétuelles".

Le management de la Direction Musicale, qui consiste à diviser pour mieux régner et à attribuer tout dysfonctionnement tantôt à l'Administration, tantôt aux agents ou à leurs représentants, a nettement accentué le malaise, générant des tensions humainement dommageables au sein du service.

Les dernières actualités, éclaboussant la nomination du Directeur Général de l'Opéra dont la mission serait d'amener l'Orchestre à obtenir le label national, sont un nouveau motif de stupéfaction et d'interrogation.

En effet, comment une institution comme l'Opéra de Nice, porteuse d'un service public de la culture nécessaire à la population, théâtre de la carrière de centaines d'agents, artistes, techniciens et administratifs, peut-elle être encore le jouet de querelles internes ?

Les musiciens de l'orchestre ont lu dans la presse, comme beaucoup de niçois, les propos du candidat recalé, concernant l'avenir même de leur formation.

Le Directeur Musical de l'orchestre écrit de son côté, dans un mail récent, que *"la Ville de Nice……avait imaginé diminuer l'effectif à 71 musiciens"*. Il a lui-même proposé "*de ne pas descendre sous les 83, alors que "préalablement à son entrée en fonction … il savait disposer d'une formation de 91 musiciens".* Pour rappel, l'orchestre comportait 99 musiciens en poste en 2014.

Pour bien mesurer l'importance de ces chiffres, Toulouse, 4ème agglomération française possède un orchestre de 125 musiciens. Nice, doit-elle se comparer à Mulhouse avec ses 70 instrumentistes ?

Ces propos nous semblent en contradiction avec l'engagement pris par M. Le Maire de ne pas suivre aveuglément les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

Pour autant, il est plus qu'urgent de lever toute ambiguïté en dévoilant les véritables intentions de la Municipalité concernant l'effectif de l'Orchestre Philharmonique.

Nous avons entendu avec intérêt M. le Maire exprimer en Conseil Municipal son profond attachement à l'Opéra.

Dessinera-t-il enfin, comme la CGT l'espère, un projet qui réponde à la fois aux motivations des agents et aux attentes du public ?

Un effectif suffisant permettant de jouer le répertoire lyrique et symphonique ainsi que des chefs invités d'envergure sont des éléments indispensables pour garantir une programmation artistique de qualité à la hauteur de la 5ème ville de France.

Toutes ces conditions assureront le succès et l'essor de la maison Opéra et entérineront le sérieux de la candidature de l'Orchestre au label national.